

**COMMISSION PARITAIRE DES PUBLICATIONS
ET AGENCES DE PRESSE**

Site : cppap.fr - Mél : spel.cppap@culture.gouv.fr
182, rue Saint-Honoré 75033 PARIS Cedex 01
Tél. : 01 40 15 38 03

**Demande de reconnaissance des critères d'habilitation pour les annonces
judiciaires et légales d'un service de presse en ligne**

Décret n°2019-1216 du 21 novembre 2019 modifié relatif aux annonces judiciaires et légales

Décret n°97-1065 du 20 novembre 1997 modifié relatif à la Commission paritaire des publications et agences de presse.

Lignes directrices relatives aux modalités d'inscription sur la liste départementale des publications de presse en ligne susceptibles de recevoir les annonces légales

Uniquement pour les services de presse en ligne partiellement ou intégralement payants

Adresse Url du site ou nom de la newsletter ou nom de l'application		n° CPPAP :
---	--	------------

Merci de créer un compte abonné pour la CPPAP en utilisant l'adresse mail spel.cppap@culture.gouv.fr

Identifiants de connexion :

Type de média :

Tout en ligne

Accessoire d'une publication de presse imprimée

	Formules d'abonnement premium, intégrale, etc	Contenus accessibles (version numérique, part d'articles web payants, offre couplée, etc)	tarifs annuels		
			normal	réduit 1	réduit 2
1			€	€	€
2			€	€	€
3			€	€	€
4			€	€	€

La CPPAP se réserve la faculté de recueillir des informations complémentaires afin de procéder à un examen plus approfondi.

Nom de l'éditeur :
Adresse postale du siège social :
Téléphone : / / / / /
Directeur de publication :
Responsable du dossier :
Téléphone : / / / / / Télécopie : / / / / /
Portable : / / / / /
Adresse électronique :